

ARMOIRES CUISINES ACTION



Nous vous remercions de votre confiance

ARMOIRES CUISINES ACTION

2854, route 235, Sainte-Sabine (Québec) J0J 2B0

Tél. : 450 293-5037

Sans frais : 1-844-693-5037

supportclient@cuisinesaction.com

www.cuisinesaction.com

GARANTIE
TOTALE DE
1 AN

GARANTIE
EXCLUSIVE
LIMITÉE DE
5 ANS

GARANTIE
LIMITÉE DE
25 ANS

Garantie & Guide d'entretien

La garantie Armoires Cuisines Action

Garantie de base **TOTALE de 1 an**

Contre les défauts de fabrication sur :

- les pièces ;
- la livraison ;
- la main d'œuvre.

Sous réserve des exclusions prévues dans la section prévue à cet effet.

Garantie exclusive limitée de **5 ans**

Contre les défauts de fabrication sur les pièces suivantes (main d'oeuvre et livraison exclues) :

- portes ;
- charnière régulière ;
- glissières ;
- façades de tiroir et moulures ;
- tablette en mélamine et verre ;
- toute pièce de tiroir.

Sous réserve des exclusions prévues dans la section prévue à cet effet.

Garantie limitée de **25 ans**

Contre tout défaut de fabrication sur tous nos caissons d'armoires en mélamine.

Conditions d'applications

Grille d'approbation

Au terme de l'installation, vous êtes invité à accompagner l'installateur pour l'inspection finale. L'installateur complète alors une grille d'approbation pour y noter les commentaires ou corrections à apporter s'il y a lieu. Après signature, une copie nous sera acheminée pour que nous puissions faire un suivi du projet afin d'assurer votre satisfaction.

Dans le cas où il n'a pas été possible de remettre votre grille d'approbation signée à l'installateur, veuillez nous faire parvenir celle-ci au plus tard 48 heures suivant votre installation. **Si nous n'avons pas reçu la grille après le délai de 48 heures, nous présumerons que tout est parfait. Par la suite, toute réclamation pour bris sera facturable.**

Couverture

La période de couverture débute à la date de facturation initiale. Tout produit remplacé est couvert par la garantie d'origine (date initiale d'achat). Notre garantie de base est offerte à l'acheteur initial et se transfère aux acheteurs subséquents.

Exclusivité de la garantie

La présente garantie constitue la garantie exclusive offerte par Armoires Cuisines Action et ne peut en aucun cas dépasser le prix payé pour le produit par le client. Il s'agit du seul recours dont dispose le client, sauf en ce qui concerne les vices cachés.

Aucun employé ou représentant de Armoires Cuisines Action ne détient l'autorisation d'offrir une garantie autre que celle décrite dans le présent document. En conséquence, Armoires Cuisines Action refusera d'exécuter toute représentation qui ne respecte pas intégralement les clauses de la présente garantie.

Cette garantie est assujettie aux lois en vigueur au Québec, à moins de stipulation contraire.

Électroménagers, éviers, robinetterie et accessoires électriques

Ces produits ne sont pas fabriqués par Armoires Cuisines Action et la garantie de chaque fournisseur s'applique.

Mise en garde importante

Pour une meilleure compréhension de la garantie et de ses exclusions, il est nécessaire de bien connaître les caractéristiques des matériaux. Une lecture attentive de ce document vous fournira les renseignements utiles.

En cas de défaut couvert par la garantie

Armoires Cuisines Action se réserve le droit d'honorer la présente garantie de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- > La réparation ou le remplacement par une nouvelle pièce d'un modèle semblable ou équivalent ou d'un autre modèle qui permettrait une ressemblance cohérente avec l'original ; ou
- > Si le remplacement par un produit équivalent s'avère impossible, le représentant pourra vous aider à trouver la meilleure solution de rechange. Dans ce cas, il est possible que le seul choix qui puisse s'appliquer s'avère plus dispendieux. Dans un tel cas, Armoires Cuisines Action s'engage à assumer la valeur de l'item mais n'assumera aucune obligation à l'égard de la partie excédentaire du coût de remplacement.

Armoires Cuisines Action ne garantit pas :

- La similitude du fini des nouvelles pièces
- La similitude des différents lots de fabrication d'un même produit
- La disponibilité du produit qui a été discontinué ou suspendu par nos fournisseurs

Exclusions à l'application de la garantie

Pour qu'un défaut soit couvert par la présente garantie, il doit être visible à un minimum de 3 pieds du mobilier. De plus, Armoires Cuisines Action ne peut être tenue responsable des variations et des motifs discontinus dans le grain du bois et des matériaux imitant le bois, notamment la mélamine. Il en est de même pour la découpe discontinue d'une porte à l'autre ou d'un panneau à l'autre, tant pour le bois que pour tous les autres matériaux qui l'imitent

Lors de l'exécution des travaux ou lors de corrections, les frais encourus par les autres spécialistes (plombier, électricien, etc.) ne sont pas assumés par Armoires Cuisines Action.

Aucune garantie ne s'applique dans les cas suivants :

Pour tous les matériaux

(mélamine, stratifié, laminé, bois, MDF, polymère, polyester et autres)

- Usure normale
- Entretien fait en dérogation des instructions du présent Guide
- Faute ou négligence dans l'utilisation
- Mauvais usage
- Utilisation abusive
- Le produit a été déplacé de son emplacement initial
- Le produit a été modifié ou réparé par une personne autre qu'un employé ou mandataire d'Armoires Cuisines Action
- L'installation faite par une personne autre qu'un employé ou mandataire d'Armoires Cuisines Action
- Dommages causés par l'eau
- Décoloration, jaunissement et/ou changement de couleur
- Gauchissement pour les portes excédant 39" en hauteur et 24" en largeur
- Dommages causés par une ventilation insuffisante
- Dommages causés par une température excessive et par la chaleur
- Dommages causés par la vapeur
- Corrosion naturelle ou chimique
- Incendie ou catastrophe naturelle
- Accident
- Ajustement des portes et tiroirs
- Ajustement des pentures de portes, glissières de tiroirs, poignées
- Décollement de moulures et de joints causé par des changements de température (gel et dégel)

Dans le cas d'un mauvais usage, d'un entretien inadéquat ou d'un usage abusif :

Exclusions spécifiques au bois

- Expansion et la contraction des joints
- Écaillage de la peinture
- Apparition d'une fine ligne blanche causée par la contraction d'un panneau
- Taux d'humidité non contrôlé (normal entre 35% et 45%)

Exclusions spécifiques à la mélamine, au stratifié et au laminé

- Gonflement ou de gondolement (après examen des pièces)
- Légers éclats et égratignures sur une partie non-apparente d'un module

Exclusions spécifiques au polymère

- Décollage de la pellicule

Exclusions spécifiques pour tous les comptoirs

- Égratignures
- Décoloration
- Écaillage

Exclusions spécifiques pour tous les comptoirs de stratifié

- Gonflement des joints

Exclusions spécifiques pour les comptoirs de granit

- Un scellant doit être renouvelé régulièrement, à défaut de quoi les réclamations seront refusées

Exclusions spécifiques pour les comptoirs de bois

- Décollement de planches

Guide d'entretien

Vous avez choisi un produit de qualité qu'il est important de bien entretenir pour vous assurer d'une longévité maximale pour vos armoires.

Les matériaux ne possèdent pas tous les mêmes caractéristiques et vous devez suivre les consignes décrites dans ce Guide afin de garder vos armoires dans un état optimal.

Les conseils d'entretien à apporter vous renseigneront adéquatement sur les soins à apporter et sur les actions à éviter pour l'ensemble des matériaux.

Les soins spécifiques sont détaillés par la suite pour chacun des matériaux, si nécessaire.

Conseils d'entretien commun à TOUS les produits :

- Nettoyer avec un chiffon humide et un savon doux en quantité modérée et bien essuyer immédiatement avec un linge propre et sec.
- En cas de déversement, essuyer immédiatement toute trace de nourriture ou de liquide.
- Près de l'évier et des électroménagers, porter une attention particulière. Les déversements sont fréquents et doivent être essorés rapidement (coulisses, chiffons humides, etc.).
- En cas d'utilisation de cuisinière auto-nettoyante, ouvrir ou retirer les portes d'armoires à cause de la très grande chaleur dégagée par le nettoyage.
- Prendre les précautions nécessaires pour avancer les petits électroménagers devant les armoires pendant leur utilisation à cause de la chaleur et/ou de la vapeur dégagées qui peuvent causer des dommages.
- Toujours assurer une ventilation adéquate, par la hotte si nécessaire, lors de la cuisson des aliments.

À ÉVITER ABSOLUMENT pour TOUS les produits :

- Laisser un linge humide sur les portes, tiroirs ou modules (risque de dommages par l'eau : gonflement, gondolement, écaillage, décollement).
- Utiliser des nettoyants abrasifs (risque d'endommager le fini).
- Faire un nettoyage à sec des surfaces (risque d'égratignures).
- Utilisation de produits contenant du silicone, de la cire ou de l'ammoniaque (risque d'altérer le fini).
- Écarts de température et de taux d'humidité (risque d'expansion ou de contraction des modules et d'altération du fini).
- Petits électroménagers (cafétière, grille-pain, gril) sous les armoires du haut (risque de dommages par la température élevée et l'humidité, surtout dans les joints de comptoirs)
- Déposer directement une source de chaleur sur les armoires ou les tablettes
- Exposition directe au soleil (peut causer la décoloration).
- Utilisation excessive d'eau pour nettoyer les planchers à cause du risque d'infiltration d'eau sous les bases.
- Vérifier avec un professionnel en éclairage pour la puissance des sources à utiliser (nous recommandons 15 watts au maximum).
- Éviter tout frottement ou un choc qui pourrait donner un accès direct à la particule des matériaux.

CONSEILS SPÉCIFIQUES	BOIS, PLACAGES DE BOIS ET MDF	MÉLAMINE	POLYMÈRE	COMPTOIRS DE STRATIFIÉ	COMPTOIRS DE GRANIT
Conseils d'entretien	<p>Pour les armoires, utiliser un nettoyant spécifiquement prévu pour le bois.</p> <p>Pour les comptoirs, étendre mensuellement une huile minérale alimentaire comme scellant pour imperméabiliser, tout en essuyant le surplus rapidement pour que la surface sèche sans résidus.</p>	Essuyer immédiatement tout déversement (risque de gonflement, gondolement).	Consulter les conseils d'entretien communs à tous les produits.	Consulter les conseils d'entretien communs à tous les produits.	Application et renouvellement régulier d'un scellant approuvé par le fabricant à cause de la porosité de la matière. Le fait d'imperméabiliser contribue à protéger la surface.
À éviter	Sources de chaleur déposées directement sur les armoires, tablettes ou comptoirs.	Chaleur et humidité (risque de gonflement, gondolement). Par exemple, il est recommandé de faire fonctionner la ventilation après une douche ou la hotte pendant la cuisson des aliments.	Sources de chaleur posées directement sur les armoires, tablettes ou comptoirs (peut causer le décollement de la pellicule).	Déversement près des joints à cause de la possibilité d'infiltration sous la surface.	Consulter les conseils d'entretien communs à tous les produits.

Particularités des matériaux

BOIS	Matière naturelle dont l'apparence est plus susceptible de présenter des disparités visuelles sans qu'il s'agisse d'un défaut. Sensibilité au vieillissement. Temps de durcissement maximal de 21 jours.
COMPTOIR DE STRATIFIÉ	Les joints sont très sensibles à l'infiltration par l'eau. Des conseils spécifiques sont prévus au Guide d'entretien.
POLYMÈRE	La pellicule qui recouvre les portes est moulée à la chaleur. En conséquence, une température élevée près d'une porte peut en affecter le moulage. Excellente résistance à l'humidité. Sensibilité à la décoloration.
MÉLAMINE	Sensible à l'eau et à l'humidité.
EUROLAMINÉ	Sensible à l'eau et à l'humidité.

Pour vous aider à comprendre pourquoi notre garantie présente des exclusions, deux tableaux vous présentent un comparatif des matériaux pour les armoires et pour les comptoirs.

LÉGENDE

*****	Très élevé
****	Élevé
***	Moyen
**	Peu
*	Très peu

Armoires

COULEURS	MÉLAMINE	POLYESTER	POLYMÈRE	BOIS	BOIS PLAQUÉ	MDF	EUROLAMINÉ
Uniformité de la couleur	****	*****	*****	**	**	****	***
Stabilité de la couleur	****	*****	*****	***	***	**	****
CARACTÉRISTIQUES	MÉLAMINE	POLYESTER	POLYMÈRE	BOIS	BOIS PLAQUÉ	MDF	EUROLAMINÉ
Durabilité générale	****	*****	****	***	***	***	****
Résistance aux chocs	***	****	****	***	***	***	***
Résistance à la chaleur	***	****	*	****	****	***	****
Résistance à l'humidité	***	****	****	**	**	**	***
Résistance au froid	****	***	****	**	**	**	***
Résistance à la déformation	***	****	****	***	****	****	***
Résistance aux égratignures	****	****	****	**	**	**	***
Résistance au soleil	****	****	***	***	***	**	***
Facilité à réparer	*	*	*	****	****	***	*
Imperméabilité	**	***	***	**	*	*	***
	MÉLAMINE	POLYESTER	POLYMÈRE	BOIS	BOIS PLAQUÉ	MDF	EUROLAMINÉ
Entretien	****	****	****	****	****	***	****
Prix	\$	\$\$	\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$ / \$\$\$
Rapidité de production	*****	***	***	**	**	**	***

Comptoirs

CARACTÉRISTIQUES	STRATIFIÉ	GRANIT	QUARTZ	BOIS	DEKTON
Résistance aux taches	***	***	*****	*	****
Résistance à la chaleur	**	*****	***	*	*****
Résistance à l'acidité	**	***	*****	*	****
Résistance à l'abrasion	*	***	***	*	****
Résistance aux égratignures	***	****	****	**	*****
Résistance à l'eau	**	****	*****	**	****
Résistance aux chocs	***	***	*****	*	***
Sujet aux marques de doigts	**	***	***	*	****
Durabilité	***	****	*****	**	****
Scellant	Non	Oui	Non	Huiler	Non
Prix	\$	\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$	\$\$\$\$\$
Entretien	*	Scellant à renouveler	*	Huiler régulièrement	****
Particularités	Joints à 45 degrés	Poreux	*	Huiler régulièrement	Aucun problème avec le feu



L'auto-installation

Mise en garde importante

L'auto-installation s'entend pour toute installation réalisée par une personne autre qu'un employé Armoires Cuisines Action.

Lors de la livraison

Il est important de noter que lors de la livraison, vous avez la responsabilité de débiller et de vérifier votre commande avec le livreur. Vous devez ensuite signer la grille d'approbation afin de confirmer que vous avez reçu tout le matériel commandé en bon état. **Si la grille d'approbation n'est pas signée ou encore si la marchandise n'a pas été déballée, nous présumerons que tout est parfait. Par la suite, toute réclamation pour bris, défaut ou service sera pris en charge comme suit :**

Si la visite d'un technicien est nécessaire pour constater une déficience non visible par transmission de photos, des frais s'appliqueront.

Application de la garantie Armoires Cuisines Action

En cas d'auto-installation, la garantie contenue dans le présent Guide s'applique sur les pièces pour la même durée, **excluant la garantie de 1 an sur la main-d'œuvre.**

Exclusions à l'application de la garantie

Aucune garantie ne s'applique sur l'installation en cas d'auto-installation parce que les travaux sont réalisés par une personne autre qu'un employé ou mandataire d' Armoires Cuisines Action.

Pour les pièces, les exclusions et les consignes d'entretien contenues dans le présent Guide s'appliquent pour la garantie en cas d'auto-installation. Cependant, aucune garantie ne s'applique pour une pièce endommagée à cause de travaux d'installation qui ne sont pas réalisés selon les règles de l'art.

En cas de défaut sur un produit couvert par la garantie

Si une pièce doit être réparée ou remplacée dans le cas d'une auto-installation, Armoires Cuisines Action assumera uniquement le coût de la pièce. L'acheteur sera responsable d'effectuer la réparation ou le remplacement, et ce, à ses frais en tout temps. Les conditions d'application prévues dans le présent dépliant s'appliquent à l'auto-installation.

